

BON DE COMMANDE Flyer Permis à un euro par jour



Participation aux frais (envoi inclus)

50 flyers	7€.....	<input type="checkbox"/>
100 flyers.....	12€.....	<input type="checkbox"/>
500 flyers.....	50€.....	<input type="checkbox"/>
1000 flyers.....	95€.....	<input type="checkbox"/>
1500 flyers.....	140€.....	<input type="checkbox"/>
2000 flyers.....	180€.....	<input type="checkbox"/>

Les avantages

- Un prêt à taux zéro
- Pas de frais de dossier
- Vous êtes accompagné-e tout au long du prêt

Exemple
Pour un prêt d'un montant de 1200€, vous remboursez 30€/mois, pendant 40 mois, soit 3 ans et 4 mois.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Votre conseiller-e viendra avec vous vos capacités de remboursement avant de vous engager.

SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES

LA MISSION LOCALE PARTICIPE A L'OPERATION

F

PERMIS DE CONDUIRE

1€

PAR JOUR

AVEC LA CAUTION DE L'ETAT

Une solution de financement pour votre permis de conduire

Qu'est ce que c'est ?
Le dispositif général du permis à un euro par jour lancé en octobre 2005, consiste en un prêt à taux zéro (600, 800, 1000 ou 1200€) remboursé par mensualités de 30€ et dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat. En général, il est nécessaire de pouvoir présenter une caution.

Comment ?
Adressez-vous à une école de conduite partenaire* et demandez-lui un devis pour la préparation de votre permis. Une fois le devis obtenu, et le contrat de formation signé avec l'école de conduite, votre conseiller-e Mission Locale constitue votre dossier qui sera transmis à la banque. Si la caution de l'Etat vous est accordée et si l'avis de la banque est favorable, vous vous engagez à rembourser 30€ par mois et pouvez commencer l'apprentissage de la conduite.

Pour qui ?
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans, en démarche de formation, ou d'accès à l'emploi.
- S'inscrivant pour la première fois à une formation au permis de conduire de catégorie B (voiture) ou A (motocyclette de + de 125 cm3), dont le dossier de prêt «Permis à un euro classique» n'a pas été accepté.
- Ayant une capacité de remboursement suffisante.

La nouveauté :
Si la banque ne vous octroie pas le prêt dans le cadre du dispositif général, la Mission Locale pourra, après étude de votre dossier, vous aider à bénéficier de la caution de l'Etat.

* Liste à consulter sur www.permissideconduire.gouv.fr ou auprès de votre Mission Locale.

Nom de la Mission Locale / PAIO :

Adresse de livraison:

Téléphone.....Courriel :

Nombre total de jeunes accueillis en 2010 :

Prénom : Nom :

Fonction :Signature :

Merci d'adresser votre règlement par chèque à :

ANDML
33 avenue Champlain
76100 ROUEN

Dès réception de votre règlement, les flyers vous seront transmis par courrier, avec la facture acquittée.